

*M. M. Sidi*  
*Je fonce la*  
*secrétaire P. elle*  
*si pas front le cabinet*

N° 3959

N° /MDSSN/CAB/DC

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT  
SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE  
NATIONALE

Dakar, le

30 NOV. 2001

**URGENCE SIGNALEE**

**LE MINISTRE**

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que les rencontres hebdomadaires prévues entre les Directeurs, Chefs de Projets et le Directeur de Cabinet reprennent à partir du mois de Décembre 2001 selon le calendrier ci-joint.

J'attache du prix à l'exécution correcte de cette instruction.

Pour le Ministre  
et par Delegation  
Le Directeur de Cabinet

**Destinataires :**

- FNAS
- C.C.L.P.
- A.D.S.
- P.F.C.P./BAI/FN
- P.F.L.C.P.
- C.S.A.
- D.L.C.
- D.A.S.
- E.F.T.S.S



**Moustapha LY**

**CALENDRIER RENCONTRE HEBDOMADAIRE**

<b>SERVICE</b>	<b>JOURS</b>	<b>HEURES</b>
<b>FNAS</b>	Lundi	09 heures
<b>CCLP</b>	Lundi	10 heures
<b>AFDS</b>	Lundi	11 heures
<b>PLCP</b>	Lundi	12 heures
<b>PELCP</b>	Lundi	15 heures *
<b>DDC</b>	Mardi	09 heures
<b>CSA</b>	Mardi	10 heures
<b>DAS</b>	Mardi	11 heures
<b>ENTSS</b>	Mardi	12 heures

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**Un Peuple- Un But- Une Foi**

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**  
**ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

N° 4 1 6 5

N° /MDSSN/CAB/DC

**Dakar, le**

13 DEC. 2001

**LE MINISTRE**

**Réf. : V/L n° 06882/DCEF/DPSE du 25 septembre 2001.**

**Objet : Accusé de réception.**

***Monsieur le Ministre,***

*J'accuse réception de votre lettre n° 06882/DCEF/DPSE du 25 septembre 2001, par laquelle vous me faites part des observations de vos services techniques, relatives à la demande d'inscription de certains projets de mon ministère au prochain programme d'investissement.*

*Il eût été préférable à mon avis de recevoir lesdites observations avant la tenue de la réunion d'arbitrage du lundi 24/09/2001 présidée par Madame le Premier Ministre, pour permettre à mon département de prendre les dispositions appropriées.*

*Néanmoins, il me semble utile d'attirer votre attention sur les principes directeurs et les objectifs stratégiques qui fondent ces projets.*

***1. s'agissant du Fonds d'Assistance Ponctuelle et d'Urgence (FAPU).***

*Il s'agira de doter le Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale, de ressources financières additionnelles pour faire face aux multiples demandes de cas sociaux spécifiques (prise en charge de frais médicaux, intervention chirurgicale, aides aux victimes de sinistres divers, d'expulsions massives etc...) transmises par Monsieur le Président de la République ou Madame le Premier Ministre **avec obligation de satisfaire et de rendre compte.***

**A**

***Monsieur Cheikh Hadjibou SOUMARE***  
***Ministre Délégué auprès du Ministre de***  
***L'Economie et des Finances Chargé du***  
***Budget et de l'Habitat***

**DAKAR**

La mise en place de ce « FAPU » était déjà prévue dans le programme national de Lutte contre la Pauvreté à travers la composante « **Filets de Sécurité, Action sociale et civile** » destinés aux personnes qui ne peuvent être touchées par les mesures régulières de lutte contre la pauvreté et qui ne sont financés par aucun bailleur de fonds.

**2. en ce qui concerne la création d'un Fonds de Solidarité nationale**

elle vise au delà des exigences d'urgence, et conformément aux directives de monsieur le Président de la République « à corriger de manière durable, les **disparités socio-économiques, en favorisant les actions de solidarité entre les différentes parties du territoire et entre différentes classes d'âge, tout en veillant à la promotion de personnes vulnérables et démunies** ». Tous les documents relatifs à la création de ce fonds de solidarité (Termes de Référence, rapport de présentation et projet de décret) sont en cours d'approbation et ont été transmis à vos services compétents à l'occasion des conférences budgétaires 2000.

**3. Pour ce qui est du projet de réhabilitation des services du développement communautaire**, je partage vos observations relatives à la réalisation d'une étude. Toutefois, une réhabilitation desdits services, revêt à plus d'un titre, un caractère urgent et impérieux eu regard aux missions de ces derniers en matière d'encadrement des populations et d'évaluation des actions des ONG, mais surtout à leur état de vétusté dangereux pour la sécurité des agents de l'Etat qui y travaillent.

C'est pourquoi il m'a paru utile, à l'instar des actions louables que vous avez faites en faveur d'autres structures déconcentrées de l'Etat, de solliciter votre appui pour l'inscription de crédits de réhabilitation des services du développement communautaire sur une période de 3 ans.

Comme vous l'aurez constaté, toutes ces demandes d'inscription ne sont pas nouvelles et datent des conférences budgétaires 2000.

Vu la spécificité du secteur social la mise en place de fonds de dotation pour répondre à des exigences d'assistance ponctuelle et d'urgence ou de solidarité nationale ne saurait à mon avis, obéir aux normes et procédures classiques d'évaluation <sup>à court</sup> ~~exemptées~~ des projets ou à des études d'opportunité souvent longues et coûteuses.

Par contre, il m'est parvenu que d'autres projets de développement s'inscrivant dans cette logique et soumis à l'évaluation de vos services (DPSE) depuis plus d'un an, n'ont jamais reçu de réponse. C'est le cas notamment du projet « Eau et Assainissement », du programme de « Réadaptation à Base Communautaire » et du Projet de « Renforcement des Capacités de l'ENTSS », alors que les contacts menés avec certains partenaires extérieurs (Norvège, Belgique et Japon) étaient favorables.

*En définitive, au-delà de ces considérations, nous devons tous faire preuve d'efficacité et de solidarité pour répondre à une **demande sociale exigeante et pressante**.*

*Mon département qui a en charge le développement social, souhaite une plus grande compréhension de la part de certains de vos techniciens.*

*Connaissant votre haut esprit de responsabilité et d'efficacité, je vous prie de bien vouloir faire réexaminer l'argumentaire qui semble fonder le rejet par vos services compétents de nos demandes d'inscriptions dans le BCI-2002.*

*Je vous remercie d'avance des dispositions utiles qu'il vous plaira de faire prendre à cet effet.*



M<sup>me</sup> Aminata TALL